



Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération

3 rue de la Venne 69170 Tarare

04 74 05 06 60

contact@c-or.fr

www.ouestrhodanien.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ de l'année 2022

Communauté d'agglomération
de l'Ouest Rhodanien

Parution
septembre 2023



Édito

Après un début de mandat marqué à la fois par la crise sanitaire et une réorganisation complète des services pour servir le Projet de territoire, l'année 2022 aura permis de mettre véritablement en œuvre nos politiques publiques.

Traduction de nos compétences et de nos ambitions, elles guident nos actions dans le seul souci d'améliorer la satisfaction des usagers.

- **Développer une économie s'appuyant sur ses forces et favorisant l'innovation** : 2022 aura notamment vu le lancement des travaux de la zone d'activité Tarare ouest, projet qui symbolise l'attrait de notre territoire et les engagements de la collectivité en faveur de la réhabilitation des friches. Désignée Territoire pilote de la sobriété foncière par les services de l'État, la COR s'illustre une nouvelle fois par ses actions et ses engagements avec Epora (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) notamment sur les sites de Cours et de Chambost-Allières. Le commerce et l'artisanat bénéficient également d'un soutien fort que ce soit en termes d'accompagnement, d'animation mais aussi financier par des dispositifs d'aides spécifiques. Enfin, l'agriculture, secteur majeur de l'économie locale, n'est pas en reste à travers notamment les objectifs du Projet alimentaire territorial.
- **S'engager en faveur d'un habitat diversifié, accessible et durable** : par la poursuite de sa politique volontariste de rénovation de l'habitat, la COR s'est posé en acteur incontournable. Un nouveau Plan local de l'habitat, fruit de deux années de travail, a également été adopté et guidera la programmation de la collectivité en la matière pour les six prochaines années. D'autres

chantiers sont également engagés, en particulier la lutte contre la vacance pour laquelle la COR a été sélectionné au plan national.

- **Préserver les ressources du territoire au service de la qualité de vie** : énergie, biodiversité, cycle de l'eau, gestion des déchets, autant de domaines abordés sous le prisme de la transition écologique et énergétique, fil rouge de notre projet de territoire. La gestion des déchets a fait l'objet d'une attention toute particulière avec la mise en place de l'extension des consignes de tri.
- **Faire de la COR un territoire attractif, vecteur de cohésion sociale et territoriale** : avec plus de 1,2 M € versés en 2022 pour le financement de 13 projets communaux, la COR poursuit sa politique de solidarité envers les communes. Elle renforce également l'attractivité de son territoire à travers les dispositifs qu'elle mène et les équipements de proximité mis en place.
- **Développer les mobilités alternatives au service de tous** : mise au défi par la sociologie et les caractéristiques topographiques de son territoire rural, la COR porte des actions en faveur de l'autopartage, des mobilités douces et de la dynamisation des lignes ferroviaires qui la traversent. La COR participe également à la réfection des routes par ses investissements continus pour la voirie.

Si les années Covid n'ont pas altéré le dynamisme reconnu de notre intercommunalité, l'année 2022 aura toutefois permis de retrouver une sérénité et une visibilité indispensable à l'exercice de nos compétences et à la conduite de nos projets.

Patrice Verchère
Président de l'Agglomération

Sommaire

1	Une administration au service du Projet de territoire	4
2	Développer une économie s'appuyant sur ses forces et favorisant l'innovation	12
3	S'engager en faveur d'un habitat diversifié, accessible et volontariste	17
4	Préserver les ressources du territoire au service de la qualité de vie	21
5	Faire de la COR un territoire attractif, vecteur de cohésion sociale et territoriale	29
6	Développer des mobilités alternatives au service de tous	39

1. Une administration au service du Projet de territoire

Désireuse de donner du sens à l'action publique et de servir au mieux le Projet de territoire adopté par les élus communautaires en 2021, la COR a poursuivi en 2022 sa restructuration à travers la définition de six politiques publiques, la mise en oeuvre de son Projet d'administration et la transformation de son organisation, pour une administration plus efficace et porteuse de valeurs partagées.



Des politiques publiques pour piloter l'action de la COR

Prolongement du Projet de territoire et du Plan de mandat, qui fixent les orientations stratégiques et opérationnelles déterminées par les élus, le pilotage par les politiques publiques doit permettre à la COR de définir, mettre en oeuvre et évaluer un programme d'actions, tout en mobilisant les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs assignés.

Les élus communautaires ayant tracé un cap clair de leur vision de l'Ouest rhodanien via l'adoption d'un Projet de territoire actualisé, en septembre 2021, il convenait ensuite de décliner ces orientations en politiques publiques, qui doivent permettre de piloter l'action globale de la COR. Ce travail, mené en 2022 et qui a abouti à la détermination de six politiques

publiques, permettra de déployer de nouveaux outils pour organiser, suivre et évaluer les actions conduites par la collectivité, leur pertinence et leur efficacité, et ainsi décider objectivement quelles ressources leur allouer.

Cet outil d'aide à la décision comporte :

- des objectifs stratégiques regroupant plusieurs objectifs opérationnels ;
- les actions et projets permettant la mise en oeuvre des objectifs ;
- des indicateurs pour évaluer chaque action mais aussi chaque objectif.

Les six politiques publiques



Développer une **économie** s'appuyant sur ses forces et favorisant l'innovation.

- Industrie
- Forêt
- Commerce et artisanat
- Agriculture
- Baisse de la consommation énergétique des entreprises



Préserver les **ressources** du territoire au service de la qualité de vie.

- Sobriété foncière
- Préservation des ressources en eau
- Tri des déchets
- Production d'énergie renouvelable

Développer des **mobilités** alternatives au service de tous.

- Connectivités
- Mobilité pour tous
- Mobilités alternatives



S'engager en faveur d'un **habitat** diversifié, accessible et volontariste.

- Rénovation
- Habitat attractif
- Lutte contre la vacance



Faire de la COR un territoire **attractif** et vecteur de **cohésion** sociale et territoriale.

- L'image du territoire
- Services de proximité
- Jeunesse
- Cohésion sociale
- Bien vieillir
- Tourisme vert
- Sport
- Culture



Améliorer la satisfaction des **usagers**.

- Communication
- Accueil
- Gestion interne

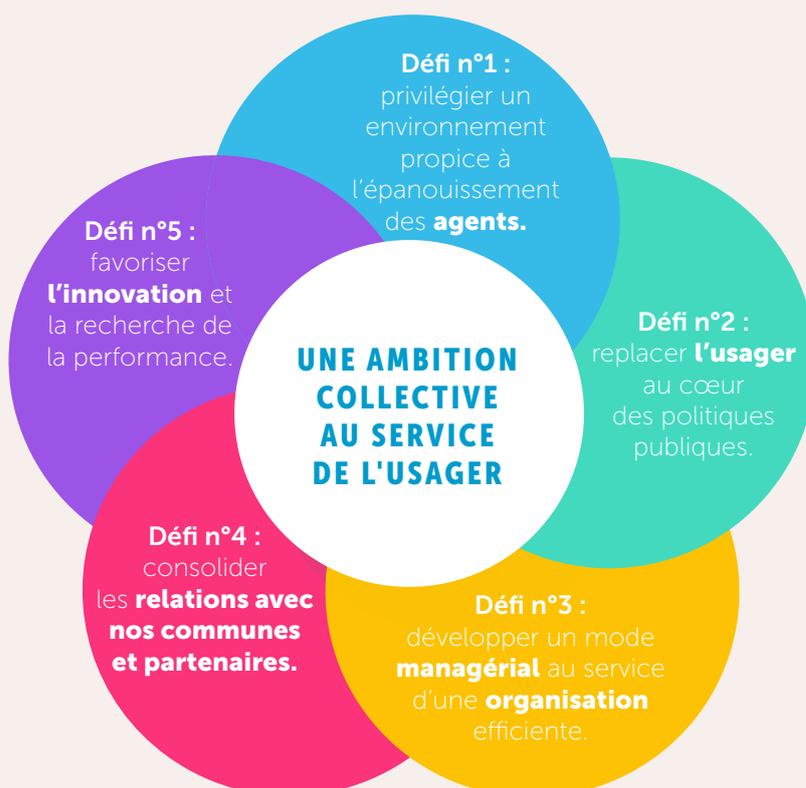
Un Projet d'administration pour mieux répondre aux enjeux

Cadre de référence commun à tous les agents de la collectivité, le Projet d'administration a été bâti en 2022 à l'issue d'un travail transversal et se veut la déclinaison dans l'organisation du Projet de territoire. Il présente des défis transversaux correspondant aux enjeux à mener par la collectivité, des objectifs permettant de déterminer les pistes de réflexion et des actions à réaliser pour atteindre les objectifs fixés. Autour de ces cinq défis (voir ci-dessous), 17 objectifs et 87 actions ont été élaborés pour répondre plus efficacement aux enjeux qui se présentent à la COR.

Ce Projet d'administration a pour finalités de :

- donner un cap et un sens communs à l'ensemble des managers et des agents ;
- promouvoir une administration plus efficace au sein de laquelle chaque agent se trouvera responsabilisé et valorisé pour son travail ;
- déterminer et incarner des valeurs communes qui porteront l'action de chacun ;
- développer de nouvelles pratiques de travail ;
- optimiser notre fonctionnement et nos procédures ;
- ajuster les ressources aux objectifs fixés.

Il constitue un véritable levier permettant de renforcer la performance et la qualité du service public à l'usager, replacé au cœur des politiques publiques menées par la collectivité.



Nouveau DéCOR : un processus de transformation par et pour les agents

Initié en 2021 sous l'impulsion de la direction générale, le plan de transformation Nouveau DéCOR a débuté une nouvelle phase en 2022 avec la mise en place de 12 chantiers qui ont permis aux agents de se saisir des axes d'amélioration prioritaire de l'organisation de la collectivité. Cette dynamique d'amélioration continue a mobilisé toute l'année un collectif fort de plusieurs dizaine d'agents, autour de la concrétisation de plusieurs actions et leurs modalités de déploiement, pour améliorer le quotidien des agents et la qualité du service rendu aux usagers.



Chantier n°1	Développer la transversalité entre les services
Chantier n°2	Développer la cohésion entre agents
Chantier n°3	Accompagner les agents dans le développement de leurs compétences
Chantier n°4	Accompagner les agents dans le développement de leurs parcours professionnels et attirer de nouveaux talents
Chantier n°5	Renforcer les relations de travail avec les partenaires territoriaux
Chantier n°6	Développer les réunions d'équipes
Chantier n°7	Renforcer le lien de proximité avec les managers et agents de terrain
Chantier n°8	Développer une culture manageriale commune
Chantier n°9	Accompagner la montée en compétence des managers lors d'une prise de poste d'encadrant
Chantier n°10	Valoriser et reconnaître le travail réalisé par les agents
Chantier n°11	Identifier, adopter et sensibiliser à l'usage de nouveaux outils
Chantier n°12	Formaliser de nouvelles procédures et simplifier celles existantes

Une charte des valeurs pour cadre de référence

Fruit de la naissance de chantiers alimentés par les agents dans le cadre du Nouveau DéCOR, une charte des valeurs, ou Charte pour une organisation responsable, a été élaborée par le chantier Développer une culture managériale commune, à l'issue d'une construction collective. Cadre de référence pour chaque agent, elle doit permettre de renforcer le sentiment d'appartenance et de créer une culture managériale commune. Elle définit six valeurs indispensables, trois vers l'externe (les usagers) et trois vers l'interne (les agents).



RESSOURCES HUMAINES

des évolutions contrôlées

Les effectifs au 31 décembre 2022



191 agents

(dont 170 permanents) représentant 174,77 ETP

100



AGENTS
TITULAIRES
OU STAGIAIRES

70



CONTRACTUELS SUR
EMPLOIS PERMANENTS

6



APPRENTIS

15

CONTRACTUELS
NON PERMANENTS
(dont deux contrats aidés
et deux contrats de projets)

Un effectif qui se rajeunit

41,40 ANS

DE MOYENNE
D'ÂGE

283 863

HEURES
RÉMUNÉRÉES

1 242

JOURS
DE TÉLÉTRAVAIL

DÉPENSES DE PERSONNEL
EN 2022

8 059 934 €

LES ACTES ÉTABLIS
EN 2022

728

FINANCES

un budget maîtrisé pour renforcer l'attractivité

11

BUDGETS, DONT QUATRE AYANT UN CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

39 041 k€

DE DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

47 062 k€

DE RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

9 842 k€

DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS FINANCÉES PAR 3 470 K€ DE SUBVENTIONS EN 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Principaux postes de recettes :

- **20 786 k€** issus de la fiscalité ;
- **5 820 k€** versés par l'État au titre de la dotation globale de fonctionnement ;
- **6 791 k€** issus des recettes liées à l'activité des services (dont la majeure partie relève des services industriels et commerciaux).

Principaux postes de dépenses

- **35 983 k€** de dépenses de gestion dont notamment :
 - **13 969 k€** au titre des charges à caractère général (36 %) ;
 - **8 059 k€** aux charges de personnel (21 %) ;
 - **6 213 k€** correspondent aux versements aux communes ;
 - **2 522 k€** versés à des organismes publics externes et 900 k€ versés aux associations.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Principaux postes de recettes

- **3 470 k€** de subventions d'équipement ;
- **807 k€** de fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée ;
- **1 M€** d'emprunt nouveau (comptabilisé en restes à réaliser).

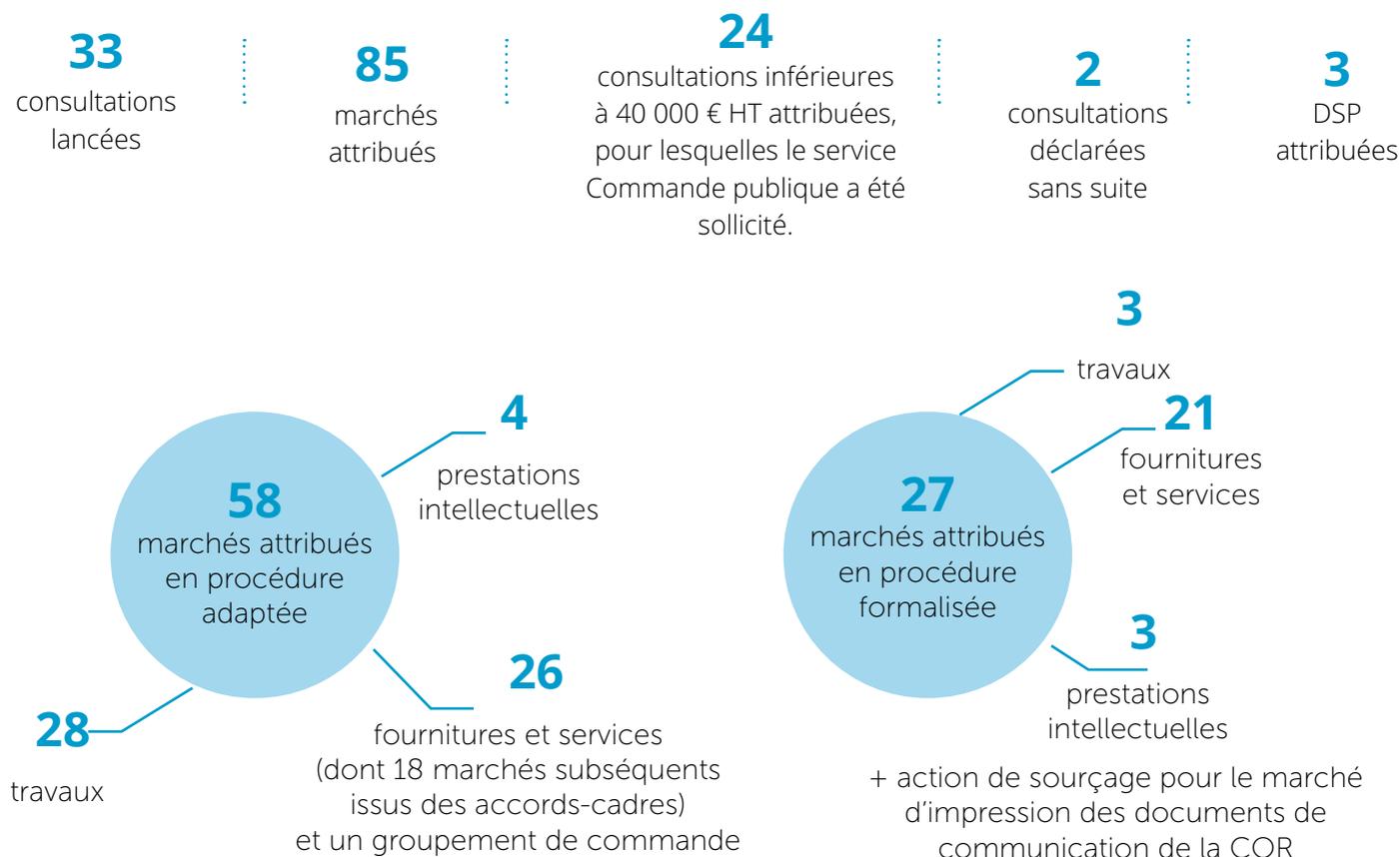
Principaux postes de dépenses

- **13 762 k€** de dépenses réelles d'investissement dont notamment :
 - **9 842 k€** de dépenses d'équipements ;
 - **2 957 k€** de remboursement du capital de la dette.



COMMANDE PUBLIQUE

une activité continue



SERVICE MUTUALISÉ

11

communes ont saisi le service pour des prestations, pour

23

dossiers traités et

41

prestations réalisées, certaines communes ayant sollicité le service commun pour plusieurs prestations différentes sur un même dossier (tarification à l'acte).



Ancy
Amplepuis
Chambost-Allières
Cublize
Grandris
Ranchal
Joux
Ronno
Saint-Jean-la-Bussière
Tarare
Vindry-sur-Turdine

Le service Commande publique a notamment été fortement mobilisé en 2022 sur les grands projets de la collectivité que sont la piscine à Cours, les cabanes dans les arbres au Lac des Sapins et la maîtrise d'œuvre des zones d'activités économiques. Deux autorisations d'occupation du domaine public ont également été délivrées.

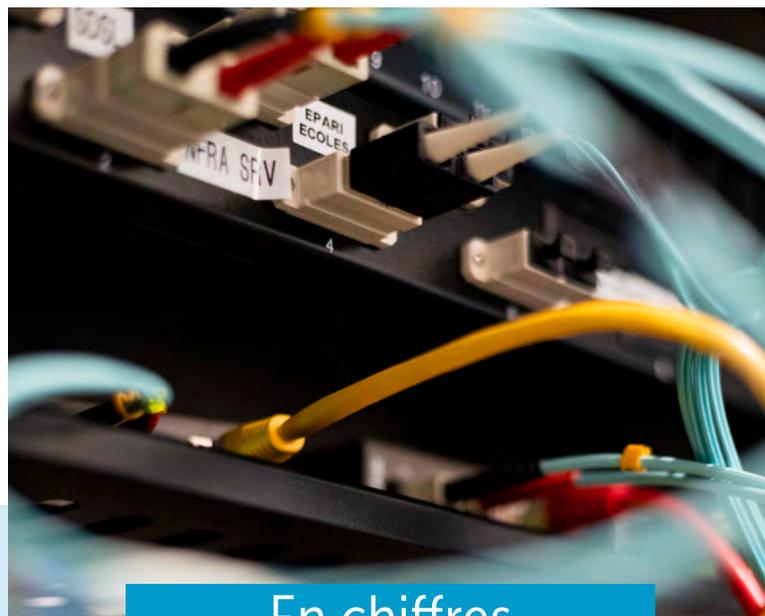
INFORMATIQUE

la cybersécurité en priorité

En 2022, le service Systèmes d'information et transition numérique (SITN) a pu bénéficier de deux subventions dans le cadre de France relance, permettant d'initier une démarche de cybersécurité et de poursuivre ses efforts dans le développement du numérique dans les écoles.

Parmi les réalisations principales du service en 2022 figure l'audit de cybersécurité, sujet d'actualité et enjeu important pour la COR et ses communes, qui a permis de se positionner sur une échelle de maturité et de définir les mesures à mettre en place au fil des années. La première mesure, financée à 70 % par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), a été l'installation d'un outil permettant de renforcer la sécurité des 580 messageries électroniques gérées par le service. L'installation de 12 boîtiers de sécurités supplémentaires, dans les mairies, est venue s'ajouter à cette première démarche. 499 ordinateurs portables, regroupés dans des classes mobiles, ont pu être commandés pour venir compléter le matériel numérique éducatif, ainsi que 54 petits robots éducatifs, permettant la découverte de la programmation informatique et de l'automatisme.

Dans le cadre du développement durable, afin de prolonger la durée de vie des équipements tout en proposant du matériel performant, le service a reconditionné 80 ordinateurs.



En chiffres

2 970 tickets traités (requête faite par les usagers) dont :

1 318 tickets mairies ;

336 tickets écoles ;

1 316 tickets COR.

12 installations de boîtiers de sécurités mairies ;

580 courriels sécurisés ;

80 reconditionnement de postes écoles.



Communication : des présentoirs dans les mairies

Dans une volonté de se rapprocher de ses usagers et de leur apporter la meilleure information possible, la COR a entrepris en 2022 de mettre en place, dans chaque mairie qui compose son territoire, des présentoirs. Dédiés à l'affichage des outils de communication de la COR, ils constituent un espace réservé à l'intercommunalité au sein de chaque mairie, permettant ainsi à l'usager de mieux se repérer dans la masse de documents et d'informations à sa disposition. Des présentoirs identiques ont également été installés dans les équipements de la collectivité ouverts au public.

2. Développer une économie s'appuyant sur ses forces et favorisant l'innovation

Aménagement de zones d'activités et réhabilitation de friches, soutien aux entreprises et aux commerces, appui aux agriculteurs locaux... la COR oeuvre par tous les moyens à sa disposition afin de favoriser le développement économique sur l'ensemble de son territoire, avec notamment la poursuite des aides et partenariats qui lui permettent d'agir au plus près des besoins du monde économique.



Tarare ouest : des travaux pour concrétiser un travail de longue haleine

La COR a initié au niveau de l'entrée ouest de la Ville de Tarare d'importants travaux de démolition, réaménagement et restructuration d'une ancienne zone d'activité industrielle. Une politique foncière active et des investissements conséquents ont engendré l'implantation d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises en 2012, puis la réhabilitation d'un tènement de friches industrielles de 10 hectares se traduisant par l'installation de nouvelles activités économiques. La pose de la première pierre de l'usine du groupe Ninkasi, le 5 juillet 2022, a marqué une étape importante de la mutation de cette zone et de l'attrait nouveau qu'elle symbolise.

Aujourd'hui, aux portes de l'habitat urbain, une partie de la zone reste à réhabiliter. Représentant cinq hectares, elle est actuellement occupée par un ancien centre sportif, des friches ainsi que des bâtiments économiques.

L'entrée ouest de la Ville de Tarare est un secteur en pleine mutation qui fait l'objet de plusieurs réflexions et projets : installation de nouvelles activités, vente d'une partie des locaux de l'hôtel d'entreprises pour permettre aux entreprises de poursuivre leur parcours, projet d'aménagement du Parc du Viaduc par le promoteur Carré d'Or Immobilier, cheminement doux entre le centre-ville de Tarare et la commune de Joux, et complexe sportif.



Vers un Schéma d'accueil des entreprises pour une vision à long terme

Dans le cadre de la compétence développement économique des collectivités, la loi prévoit notamment un inventaire ainsi qu'un diagnostic des zones d'activités. Celui-ci devait être réalisé par les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) avant août 2023. Il doit comporter, pour chaque zone d'activité économique, les éléments suivants :

- un état parcellaire des unités foncières composant la zone d'activité économique, comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire ;
- l'identification des occupants de la zone d'activité économique ;
- le taux de vacance de la zone d'activité économique.

Face à la nouvelle attractivité de son territoire et à la nécessité de déterminer une stratégie viable à long terme, la COR a lancé son Schéma d'accueil des entreprises (SAE) en octobre 2022. Il a été confié au groupement mené par

Faire Ici et le bureau d'études MODAAL. Cette démarche répond à plusieurs enjeux :

- approfondir la stratégie de développement économique de la COR, notamment en termes de foncier, au vue de la nouvelle attractivité du territoire vectrice de tension foncière forte ;
- répondre à la demande récurrente de l'État de disposer d'une vision stratégique globale à l'échelle du territoire sur le développement économique et tout particulièrement des zones d'activités ;
- disposer de données actualisées et analysées sur le potentiel foncier du territoire ;
- réaliser l'inventaire des zones d'activités économiques demandé aux EPCI par la loi Climat et Résilience pour août 2023.

Aide à l'investissement : un soutien constant

Grâce à son Aide à l'investissement immobilier des entreprises (AIIE), la COR soutient les entreprises locales dans leur développement. En 2022, **des subventions pour un montant total de 207 509 € ont été attribuées à six entreprises du territoire**, leur permettant de rénover ou d'agrandir leurs locaux et ainsi de créer huit nouveaux emplois.

Commerce et artisanat : la COR en support

En 2022, 20 structures ont bénéficié du dispositif de la collectivité d'aide à la rénovation des commerces, avec un montant de subvention total de 69 602 € pour la rénovation de leur devanture, la modernisation de leur équipement professionnel, la mise en accessibilité, la sécurité et l'aménagement intérieur.

Majorées par certaines communes et disposant d'un bonus énergétique, **ces aides ont permis d'investir 742 716 €, soit près de 37 136 € par projet financé**. Il est constaté que 64 % de ces investissements sont réalisés par des entreprises

locales d'artisanat du bâtiment et de communication.

Ce soutien renforcé pour accompagner les commerces de proximité se poursuivra en 2023, ainsi que l'a décidé le Bureau communautaire en décembre 2022. L'enveloppe a été actualisée en 2023 à hauteur de 80 000 € en cohérence avec le besoin exprimé en 2022.

Avec une subvention de 62 400 € en 2022, la COR poursuit également son soutien auprès de la fédération Atout Commerce, qui œuvre en faveur d'une animation commerciale au plus près des habitants et des commerçants du territoire. Le travail des deux salariés de la fédération participe concrètement à la consommation locale, grâce à un soutien à la digitalisation des commerces au cas par cas (click and collect, directs sur les réseaux sociaux, accompagnement personnalisé...) mais aussi grâce à un système de fidélité performant et en progression (5 780 344 € de chiffre d'affaires généré avec la carte fidélité contre 2 345 304 € en 2018).

Une animation territoriale de proximité

Ce nouveau mandat est signe de reprise de l'animation économique avec une proximité auprès des usagers. Depuis septembre 2022, sept petits déjeuners et quatre ateliers thématiques ont été organisés à destination des entreprises : une dynamique amenée à s'amplifier dans les mois à venir.





Quand le Lac des Sapins accueille la Fête de l'agriculture...

La COR a eu le plaisir d'accueillir l'édition 2022 de la Fête de l'agriculture, organisée par les Jeunes agriculteurs du Rhône au Lac des Sapins. Cet événement festif et pédagogique a attiré un large public venu très nombreux, les 20 et 21 août. L'occasion pour le Président Patrice Verchère de rappeler le soutien sans faille apporté par la collectivité à cette filière qui doit relever de nombreux défis et qui représente localement 434 exploitations et près de 700 emplois à plein temps.

En 2022, cet engagement s'est notamment traduit par :

- **72 000 €** alloués à la Chambre d'agriculture dans le cadre d'une convention pluriannuelle ;
- **3 000 €** versés à la SAFER pour contribuer à la vigilance foncière ;
- **1 500 €** d'aide annuelle destinée au Plan beaujolais ;
- **350 000 €** investis dans le dispositif paragrêle et une participation aux frais de fonctionnement, variables selon les conditions météorologiques ;
- **10 000 €** consacrés à la lutte contre le frelon asiatique ;
- **10 000 €** d'aide directe et indirecte pour l'organisation de cette Fête de l'agriculture.



... et Claveisolles la Fête du Bois !

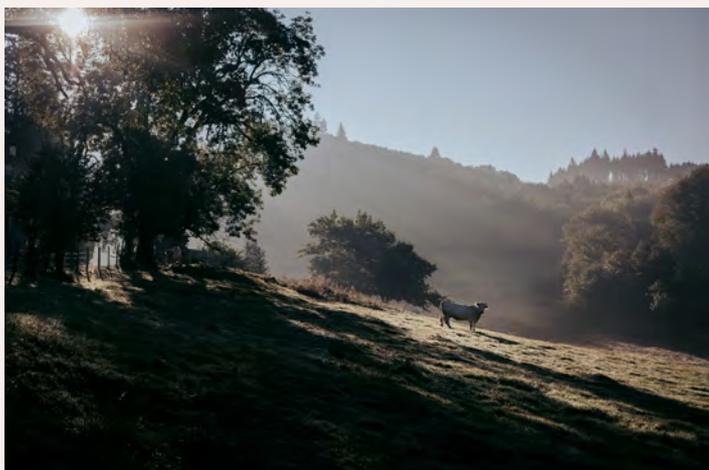
Les forêts et le bois représentent une richesse économique, écologique et sociale méconnue. C'est pourquoi, Fibois 69 et l'Association rhodanienne des entreprises forestières ont organisé pour la première fois la Grande fête de la forêt et du bois les 9 et 10 juillet 2022, sur le territoire de la COR.

Aussi, le temps d'un week-end, il a été proposé au col de la Casse froide à Claveisolles une immersion totale au cœur des forêts du Beaujolais et de la transformation de sa ressource locale : le bois. Les visiteurs ont pu découvrir les métiers de la filière, les bases de la gestion forestière et les grands principes de la construction bois. Au total, 5 000 personnes ont célébré cette culture forestière !

Projet agro-environnemental et climatique : poursuivre la dynamique enclenchée

Le Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) du Beaujolais vert élargi, lancé en 2015, est arrivé à son terme en 2022. Grâce à lui, ce sont plus de 205 millions d'euros qui ont bénéficié à plus d'une centaine d'exploitations agricoles sur le territoire.

Porteuse du projet, la COR souhaite poursuivre ce soutien aux agriculteurs dans l'adaptation au changement climatique pour les prochaines années, et faire à nouveau bénéficier d'aides les porteurs de projets engagés dans la démarche. En réponse à l'appel à projets PAEC 2023-2027, elle a construit un dossier pour cette nouvelle programmation, déposé le 15 septembre 2022.



Ce projet est orienté principalement sur l'animation de deux mesures agro-environnementales et climatiques, avec les objectifs suivants :

- **la qualité du sol**, et plus particulièrement du semis direct mettant en œuvre des pratiques limitant l'érosion, en maintenant la matière organique, l'activité biologique et en évitant le tassement des sols ;
- **la préservation des zones humides**, qui favorisent l'équilibre agronomique et écologique des milieux humides.

Ces deux axes doivent permettre de répondre aux enjeux agro-environnementaux du territoire de la COR et de ses partenaires sur le sujet : la Communauté de communes Saône Beaujolais, la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône, la Chambre d'agriculture du Rhône et le Conservatoire d'espaces naturels.

Vers un Projet alimentaire territorial

L'agriculture représentant plus de 40 % de la superficie du territoire, et de nombreux acteurs de la chaîne alimentaire étant présents sur l'Ouest rhodanien, la COR souhaite mettre en place un Projet alimentaire territorial transversal et collaboratif. L'objectif en 2022 a d'abord été de structurer l'action publique et d'accompagner les actions d'autres acteurs afin de favoriser la chaîne alimentaire dans son ensemble, et de participer à la mise en œuvre d'une politique transversale pour le territoire.

Le Projet alimentaire territorial a pour objectifs principaux de favoriser l'économie et l'accessibilité alimentaire pour tous les habitants et usagers. Il promeut une alimentation de qualité et durable en limitant les impacts environnementaux et en créant des synergies territoriales dans une logique d'économie circulaire sur l'ensemble du territoire.



3. S'engager en faveur d'un habitat diversifié, accessible et volontariste

À travers sa plateforme de rénovation de l'habitat, qui s'est imposée comme un relais précieux et incontournable pour les habitants, mais aussi par les nombreux programmes, complémentaires, auxquels elle participe avec les communes, la COR agit avec force sur l'offre de logements. Elle a d'ailleurs réaffirmé, en 2022, ses ambitions en la matière en adoptant un nouveau Programme local de l'habitat qui l'engage sur des objectifs élevés sur les six années à venir.



Un nouveau Programme local de l'habitat adopté

L'année 2022 a vu l'aboutissement d'un travail de plus de deux ans sur le nouveau Programme local de l'habitat (PLH). Document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques, le nouveau PLH de la COR a été définitivement adopté le 29 septembre 2022 et est entré en vigueur le 29 novembre 2022 pour une durée de six ans.

Quatre orientations, déclinées en 18 actions,

articulent ce document :

- poursuivre la rénovation des parcs anciens, privés et publics, en articulation avec la redynamisation des centres-bourgs
- cibler l'offre nouvelle vers la demande et les besoins insatisfaits ;
- accompagner les ménages en difficulté de logement ;
- pérenniser une gouvernance dynamique et partenariale.

Plateforme de rénovation de l'habitat : un succès qui ne se dément pas

À travers sa plateforme de rénovation énergétique, la COR poursuit son engagement en faveur de la qualité de l'habitat et des économies d'énergies.

Les projets des habitants font l'objet d'un accompagnement administratif, technique et financier auprès des propriétaires occupants et des bailleurs. Les subventions de la COR viennent en complément des subventions nationales de l'ANAH mobilisées grâce aux Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) d'Amplepuis (2020-2025), Cours/Thizy-les-Bourgs (2017-2022) et Tarare (2019-2024), mais également au Programme d'intérêt général (PIG) pour les autres communes (2022-2026).

La COR poursuit sa volonté d'accompagner les dossiers de rénovation globale avec une aide moyenne par dossier en hausse et un nombre de dossiers déposés par les propriétaires bailleurs en nette progression.

En 2022, un audit de la plateforme a été réalisé pour mesurer l'impact et l'efficacité de l'outil sur le territoire. Les premiers retours ont mis en avant :

- la qualité du service rendu ;
- la qualité des projets de rénovation financés en augmentation ;
- une forte contribution des subventions à l'économie locale.

Les conclusions définitives seront disponibles au premier semestre 2024 suite aux évolutions structurelles nationales du service public de la rénovation de l'habitat.

en chiffres

277
DOSSIERS
représentant
1 185 537 €
DE SUBVENTIONS COR

pour
9 163 086 €
DE TRAVAUX.

Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) : entre évaluation et prolongation

L'OPAH-RU de Cours et Thizy-les-Bourgs se terminant le 4 février 2023, une étude pré-opérationnelle a été lancée en 2022 afin de dresser le bilan de l'opération et de définir les modalités de son renouvellement. Cette étude, cofinancée par l'ANAH à hauteur de 50 %, s'est terminée par un Comité de pilotage le 27 octobre 2022 qui a validé le projet de convention, avec un scénario axé sur les propriétaires bailleurs. Les objectifs quantitatifs de rénovation de logement sur cinq ans sont les suivants :

98

logements
de propriétaires
occupants ;

51

logements
de propriétaires
bailleurs.

Cette OPAH-RU s'accompagne de différentes primes pour les propriétaires bailleurs (étude de faisabilité, attractivité résidentielle, transformation de commerce en logement, etc.), ainsi que d'une ingénierie renforcée (avocat fiscaliste, modélisation architecturale, etc.).

Sur cinq ans, tous financeurs confondus, le budget global, aides aux travaux et à l'ingénierie, s'élève à 4 224 074 €, dont 1 113 898 € pour la COR.

Du fait d'un bilan 2021 exceptionnel et des perspectives de 2022, l'OPAH-RU d'Amplepuis a vu la signature de son avenant le 20 octobre 2022 afin d'augmenter les objectifs quantitatifs et les budgets. Sur les cinq années restantes, les nouveaux objectifs fixés sont :

90

logements
de propriétaires
occupants

35

logements
de propriétaires
bailleurs.

Un nouveau Programme d'intérêt général (PIG) 2022-2027

Le 1^{er} septembre 2022, la COR, l'État, l'ANAH, le Département du Rhône et Proclivis ont signé la convention du nouveau Programme d'intérêt général de la COR, qui portera de septembre 2022 à septembre 2027.

Les objectifs qualitatifs du nouveau PIG sont :

- la sortie de la vacance (résidentielle ou commerciale) et l'accueil de nouveaux ménages en cœur de villes et de bourgs ;
- l'adaptation des logements et des bâtiments aux familles, à l'âge, au handicap ;
- l'adaptation des logements au changement climatique, la lutte contre la précarité énergétique ;
- la rénovation des petites copropriétés ;
- l'amélioration de la qualité des logements : luminosité, espaces extérieurs... ;
- la lutte contre l'habitat dégradé ;
- l'amélioration de la qualité patrimoniale des cœurs de villes et de bourgs.

Les objectifs quantitatifs sur cinq ans sont :

410 logements rénovés dont :

- 360 logements de propriétaires occupants ;
- 20 logements de propriétaires bailleurs ;
- 30 logements en copropriétés.



Les engagements financiers sur cinq ans :

ANAH : 3 107 612 €

- dont aides aux travaux : 2 643 750 € ;
- dont ingénierie : 463 862 €.

COR : 2 201 158 €

- dont aides aux travaux : 1 714 100 € ;
- dont ingénierie : 487 058 €.

Lutte contre la vacance : la COR lauréate d'un appel à projets

La COR a candidaté fin février 2021 à l'appel à projets « Pour le déploiement accéléré du plan national de lutte contre les logements vacants ». Dans la continuité des dispositifs en place, la collectivité souhaite par ce levier aller plus loin sur la problématique des logements vacants, très caractéristique du territoire. La COR a ainsi été désignée lauréate de cet appel à projets, et bénéficie à ce titre :

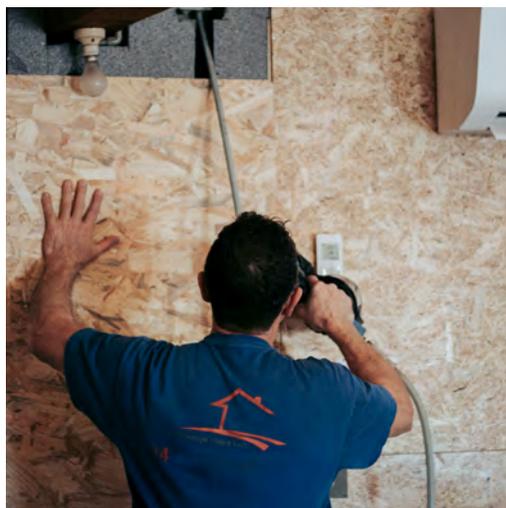
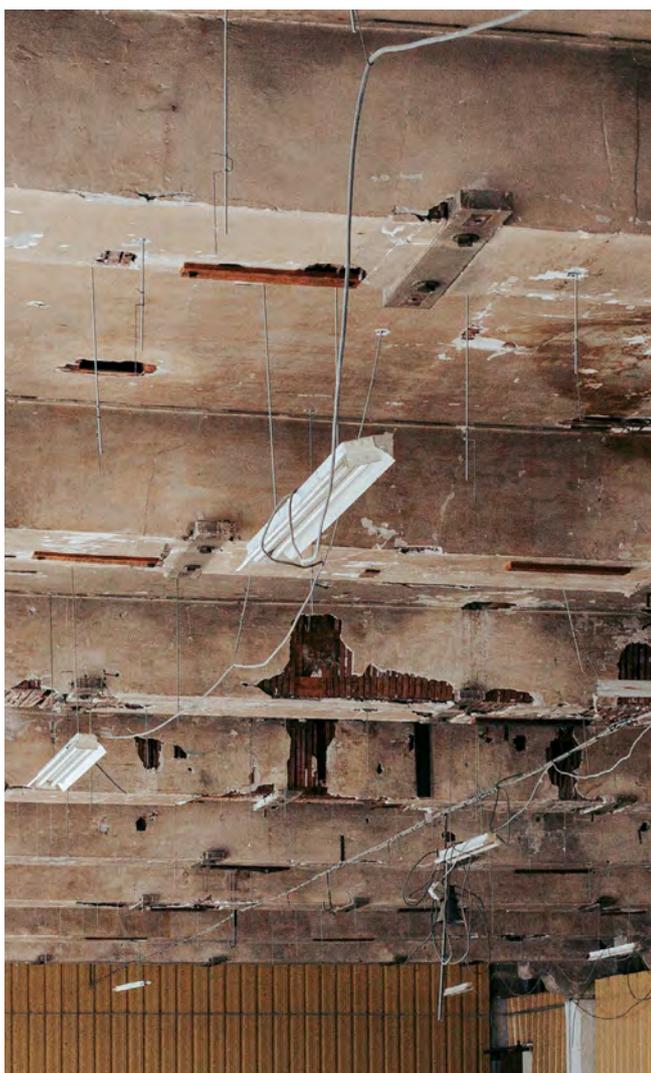
- d'une mise en réseau national avec le club Zéro logement vacant ;
- de crédits complémentaires de l'ANAH pour mener une étude sur la vacance résidentielle ;
- de l'outil numérique Zéro logement vacant, avec notamment la mise à disposition de données.

En 2022, la COR a recruté un bureau d'études et a lancé l'étude sur les logements vacants à l'échelle des 31 communes. Elle s'achèvera fin 2023. L'étude comporte trois grandes phases :

- **phase 1 : élaboration d'un diagnostic territorial de la vacance résidentielle** pour repérer, cartographier, quantifier et qualifier la vacance à travers différentes caractéristiques ;
- **phase 2 : définition d'une stratégie de résorption de la vacance résidentielle** en proposant plusieurs scénarios d'intervention et outils à mobiliser ou à créer.
- **phase 3 : mise en œuvre opérationnelle des outils de résorption et de suivi** en déployant des outils ciblés et organisant une veille des actions et des données.

La lutte contre l'habitat indigne étudiée

La COR a organisé un groupe de travail de lutte contre l'habitat indigne réunissant les différentes communes et partenaires concernés. Lors de ces réunions, les situations d'habitat indigne les plus complexes sont abordées et les échanges ont pour objectif de définir les procédures les plus adaptées et l'accompagnement à réaliser auprès des bailleurs et locataires. En 2022, ce sont 11 situations qui ont été étudiées par ce groupe de travail.



Habitat social et Protocole habitat

La convention Protocole habitat de la COR, signée le 18 juillet 2019, a pour objectif de définir les modalités de mise en œuvre des démolitions et reconstitutions du programme de renouvellement patrimonial et d'attractivité du parc social des principaux bailleurs sociaux du territoire : Immobilière Rhône-Alpes et l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) du Rhône.

Le 4 mai 2022, le Comité de pilotage annuel a réuni une quarantaine de partenaires pour faire le point sur l'avancée des différents projets de démolitions, reconstructions et rénovations prévues sur l'ensemble du territoire.

4. Préserver les ressources du territoire au service de la qualité de vie

Dans la droite ligne du fil rouge de son Projet de territoire, la transition écologique et énergétique, la COR intègre la notion de préservation de la ressource dans l'ensemble de ses politiques. Un engagement illustré notamment en 2022 par sa désignation en tant que territoire pilote de sobriété foncière, par le portage de programmes permettant à des projets locaux vertueux de bénéficier de financements mais aussi par ses actions quotidiennes en matière de cycle de l'eau ou de gestion des déchets.



Programme LEADER

2 056 857 € SUR NEUF ANS
POUR PLUS DE
80 PROJETS PUBLICS
ET PRIVÉS.

Une nouvelle candidature au programme Leader

Depuis 2017, la COR anime le programme européen Leader du Beaujolais Vert préalablement porté par le Syndicat mixte du Beaujolais. Le programme est positionné sur les enjeux de changement de pratiques, de préservation et valorisation des ressources et d'adaptation au changement climatique.

Doté d'une enveloppe globale de 2 056 857 € pour les neuf années du programme, plus de 80 projets publics et privés auront bénéficié des fonds européens.

Fin 2022, 96 % de l'enveloppe ont été engagés et plus de 35 % de celle du FEADER ont été payés, représentant 50 dossiers (les versements concernant les autres dossiers étant programmés en 2023).

Parmi les dossiers programmés en 2022, certains sont particulièrement exemplaires, comme le projet du Service départemental et métropolitain d'incendie et de secours, consistant en la construction de la première caserne de pompiers Bâtiment basse consommation (BBC) du Rhône à Tarare. 2022 est la dernière année de cette programmation LEADER commencée en 2014.

Cette année a également été l'objet de **la préparation et le dépôt de la candidature pour la future programmation Leader 2023/2027**, portée pour la première fois, à la demande de la Région, autorité de gestion du FEADER, par un Groupe d'action locale (GAL) rhodanien avec un territoire élargi à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, au Syndicat de l'Ouest Lyonnais et à la Communauté de communes Saône-Beaujolais, en plus de la COR. La transition écologique et énergétique est la colonne vertébrale de cette candidature.

Le Contrat chaleur renouvelable mis en place

Après avoir bénéficié, via un Contrat d'objectif territorial, d'une enveloppe de subventions de l'ADEME pour accompagner techniquement et financièrement une vingtaine de projets sur son territoire, la COR a renouvelé ce partenariat en 2022 pour trois ans.

Ainsi, un Contrat chaleur renouvelable a été signé le 27 octobre 2022. Via ce nouveau dispositif, l'ADEME confie à la COR la gestion d'une enveloppe d'aides financières issue du Fonds chaleur national pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables thermiques (bois énergies, avec ou sans réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique), de la phase étude jusqu'à l'investissement. Cette enveloppe est destinée à tout porteur de projet muni d'un numéro SIRET/SIREN (donc hors particuliers).

Afin de soutenir de nombreux projets locaux en attente, la COR a sollicité un démarrage anticipé au 15 mars 2022, accepté par l'ADEME. Ce partenariat a été élargi à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, pour laquelle la COR gère le CCR

uniquement pour les communes rhodaniennes de cette collectivité.

Le CCR a été contractualisé pour une enveloppe d'aides de 3 620 080 € avec pour objectifs la production de 8 323 MWh d'EnR thermique. Depuis le 15 mars 2022, le CCR a déjà permis de financer à hauteur de 1 333 700 € des projets pour un coût prévisionnel de travaux de 3 300 000 €.



Un économiste de flux au service des communes

Dans le cadre de son ambition de réduire drastiquement la consommation d'énergie sur son territoire, la COR poursuit le déploiement de l'Appel à manifestations d'intérêt (AMI) SEQUOIA de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) pour lequel elle a été retenue en association avec le SYDER, l'ALTE 69 et six autres collectivités du Rhône.

Pour rappel, cet AMI vise à doter les territoires d'économistes de flux qui travailleront en réseau en mutualisant méthodes et outils (logiciel et systèmes de télérelève), afin de suivre efficacement les consommations des bâtiments publics et de mettre en œuvre des actions adaptées pour les réduire.

En 2022, la COR a déployé cette mission d'économiste de flux auprès de ses communes qui peuvent également bénéficier des subventions de l'AMI.

L'économiste de flux est intervenu auprès des communes volontaires afin de déployer la plateforme ADVIZEO de suivi et d'optimisation des consommations d'énergies (contrôle, analyse, actions correctives) et proposer la mise en place d'objets connectés et de systèmes de télérelève de compteurs. Cet accompagnement permet ainsi aux communes d'élaborer une stratégie globale d'actions pour une meilleure gestion de leur patrimoine en termes d'énergie.

Quantitativement, l'intervention de l'économiste de flux aura généré en 2022 **le conventionnement, pour une période de trois ans pour 18 communes et le suivi des consommations de 122 bâtiments.**

Enfin, l'économiste de flux, par sa proximité directe avec la commune, génère un nombre important de demandes d'accompagnement sur des projets de rénovation du patrimoine, en lien avec les services rendus par l'ALTE 69 (état des lieux, préconisations, aide au recrutement de maître d'œuvre, ingénierie financière, analyse d'opportunité sur les systèmes...).

En chiffre

16

C'est le nombre d'animations organisées lors de la Semaine européenne du développement durable, qui s'est déroulée du 20 au 26 septembre 2022. La COR a coordonné l'organisation d'animations à destination du grand public, ainsi que pour les agents intercommunaux. Sensibilisation aux enjeux du changement climatique, énergies renouvelables, rénovation de l'habitat, sobriété numérique, biodiversité, mobilité, gestion des déchets, écoconduite, ont été abordés.

Afin d'améliorer le taux de participation et de développer la transversalité entre les services de la COR en lien avec le fil rouge du Projet de territoire, un nouveau format d'animations sera proposé en 2023.

La COR reconnue Territoire pilote de sobriété foncière

La COR et la Ville de Tarare, aux côtés des communes d'Amplepuis, Thizy-les-Bourgs et Cours, ont été lauréates, en 2022, de la démarche expérimentale Territoires pilotes de sobriété foncière, dans le cadre d'une deuxième vague de sélection. Cette démarche est initiée par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, en s'appuyant sur l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le programme Action cœur de ville, la Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature (DGALN) et le Plan urbanisme construction architecture (PUCA). Elle vise à définir des méthodes et des outils de sobriété foncière pour les territoires volontaires en :

- questionnant l'usage des sols comme bien commun et ressource limitée, leur consommation pour l'urbanisation, leur valeur financière, agricole, paysagère ;
- testant *in situ*, avec les acteurs locaux et en mobilisant les opérateurs adéquats, des stratégies zéro artificialisation nette adaptées à ces territoires ;
- démontrant la possibilité ou les limites de l'intensification des usages et des fonctions urbaines, mais également du recyclage foncier et immobilier, afin de construire une ville plus attractive à l'aune des enjeux climatiques et environnementaux, économiques, sociaux et sanitaires.

Concrètement, cette sélection permettra à la COR de bénéficier de :

- un accompagnement du CEREMA ;
- une subvention de 50 000 € pour le recrutement d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ;
- un suivi partenarial ;
- un accès facilité aux outils fonciers et financiers du recyclage urbain.

Cette démarche a débuté à l'automne 2022 par la mobilisation des acteurs locaux, avec un premier comité de pilotage en septembre. Elle se poursuivra en 2023 et 2024 par le repérage des potentiels fonciers et immobiliers à l'échelle de la COR et des expérimentations sur les sites démonstrateurs.



Patrice Verchère, Président de la COR et Bruno Peylachon, maire de Tarare et Vice-président de la COR en charge du développement économique, ont eu le plaisir d'échanger leur vision avec M. Mouchel-Blaisot, Préfet et directeur du programme Action cœur de ville et M. le sous-Préfet Jean-Jacques Boyer, le 30 septembre 2022.

Protection de la biodiversité : zone humide et landes du Beaujolais

Géosite de l'Unesco global geopark Beaujolais, la zone humide des Monneries, à Poule-les-Écharmeaux, est un véritable réservoir de biodiversité où cohabitent une faune et une flore particulièrement riches. L'année 2022 a vu la poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion, confié au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) : animation générale du projet, sorties pédagogiques, entretien du site (bûcheronnage, débroussaillage, création et entretien de mares, lutte contre les plantes exotiques envahissantes) et suivi des niveaux d'eau.

Compte tenu de l'état de forte dégradation du platelage parcourant le site, il a été décidé collectivement entre la COR, la commune et le CEN de fermer le site aux visiteurs afin d'éviter tout accident.

Cette fermeture ne suspend toutefois en rien le plan de gestion, qui se poursuivra en 2023.

pour la présence de milieux remarquables tels que les landes et les pelouses sèches, d'espèces patrimoniales comme l'Orchis sureau, et de nombreux oiseaux à fort enjeu parmi lesquels le Busard cendré.

Depuis 1998, des plans de gestion sont mis en œuvre sur ce site : les landes du Beaujolais se situant notamment sur deux communes du territoire de la COR (Claveisolles et Lamure-sur-Azergues), la collectivité a renouvelé en 2021 la convention pour le plan de gestion et de mise en valeur des landes, établie avec la commune de Quincy-en-Beaujolais, la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et la Communauté de communes Saône Beaujolais.

En 2022, les actions réalisées concernent l'animation générale du site, la poursuite d'un pâturage itinérant, la réalisation de travaux d'entretien, le suivi scientifique et la sensibilisation des usagers du site.

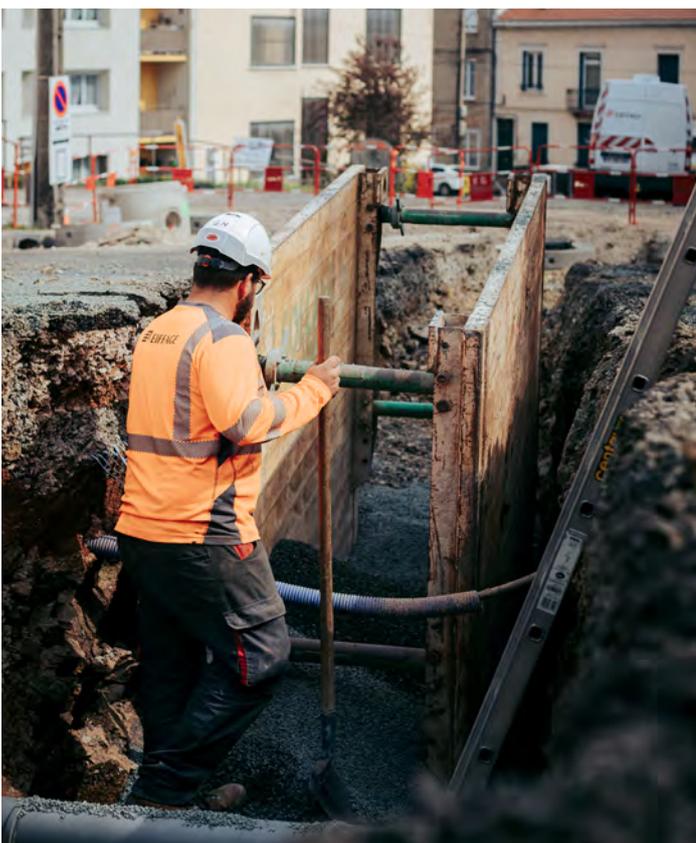


Cycle de l'eau : entre renouvellement des réseaux et uniformisation

Le service Cycle de l'eau est chargé d'assurer les investissements nécessaires en réalisant les études et travaux de renouvellement de réseaux d'assainissement et d'eau potable, la mise en conformité des stations d'épuration du territoire et est en lien avec les délégataires et les usagers.

Concernant les effluents non domestiques, la COR a mis en place une opération collective financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse depuis juin 2020, et ce pour une durée de trois ans. **En 2022, 15 entreprises ont été visitées dans ce cadre, donnant lieu à 20 rapports** (certains dossiers s'étalent sur plusieurs années). Cinq arrêtés simples et deux arrêtés et conventions de rejet ont été signés, autorisant les entreprises à rejeter des effluents non domestiques dans le réseau d'assainissement géré par la COR.

En charge également de l'eau potable sur les communes de Poule-les-Écharmeaux et Tarare, la COR a réalisé en 2022 **des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable vétustes**, permettant ainsi de limiter les pertes et de préserver cette ressource précieuse. Trois chantiers à Tarare et deux à Poule-les-Écharmeaux ont été menés à leur terme.



En parallèle se sont poursuivies les études réglementaires sur le barrage de Joux. Les élus de la COR ont ainsi validé le **transfert de la compétence Eau potable de la Ville de Tarare au Syndicat intercommunal des eaux de la région de Tarare (SIERT)** à compter du 1^{er} janvier 2023.

Enfin, la COR a élaboré un règlement de service d'assainissement collectif et de gestion des eaux pluviales urbaines sur l'ensemble de son territoire : auparavant, chaque contrat disposait de son propre règlement de service.

La révision des tarifs de la participation pour le financement de l'assainissement collectif et les tarifs de la redevance assainissement a été menée pour 2023 et 2024, afin de **poursuivre l'uniformisation des tarifs sur la base d'un lissage progressif**.

La COR a également défini la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines sur son territoire et les éléments constituant cette compétence.

Aussi, un diagnostic périodique a été réalisé sur une partie du réseau à Valsonne, avec l'élaboration d'un programme de travaux : la première tranche de travaux de chemisage est prévue à l'été 2023. D'autres travaux ont également été menés, notamment la réhabilitation de réseaux, la mise à la cote de tampons et la reprise de branchements sur les 31 communes.

Le service est en relation étroite avec les services de la DDT pour répondre aux obligations réglementaires et échanger avec eux sur les conformités des systèmes d'assainissement.



En 2022, le service Cycle de l'eau a également :

- renouvelé plusieurs contrats de délégation de service public (DSP) arrivant à échéance au 31 décembre 2022, avec 29 communes concernées. Suite à la procédure de DSP et des négociations menées, le délégataire SUEZ a été désigné comme concessionnaire sur les périmètres concernés pour une durée de neuf ans ;
- renouvelé son marché de maîtrise d'œuvre et son marché de travaux pour assurer avec efficacité et réactivité le lancement d'études et de travaux d'assainissement et d'eaux pluviales sur son territoire ;
- relancé un nouveau marché de maîtrise d'œuvre **pour la réhabilitation de la station d'épuration de Les Sauvages**. Le projet consiste à étudier l'installation d'une unité de traitement en lien avec le fil rouge du Projet de territoire (filtre plantés de roseaux) sur une parcelle voisine. Les études de conception sont en cours ;
- lancé un marché de travaux pour **mettre en place le diagnostic permanent sur le système d'Amplepuis Thizy**. Cet outil permettra à la COR une meilleure connaissance du fonctionnement en temps réel de son réseau, éclairant ainsi le programme d'exploitation et d'investissement pour réduire l'impact du système d'assainissement sur le milieu récepteur, au regard d'enjeux environnementaux et sanitaires.
- lancé un marché d'études pour **la réalisation de six études diagnostics assainissement** afin d'aboutir sur un programme de travaux. Les campagnes de mesures seront réalisées au printemps 2023. Chaque diagnostic vise notamment à :
 - identifier les principaux secteurs concernés par des anomalies de raccordement au système de collecte ;
 - estimer les quantités d'eaux claires parasites présentes dans le système de collecte et identifier leur origine ;
 - identifier et localiser les principales anomalies structurelles et fonctionnelles du système d'assainissement ;
 - recenser les ouvrages de gestion des eaux pluviales permettant de limiter les volumes d'eaux pluviales dans le système de collecte.

Gestion des déchets : audits et extension des consignes de tri en priorités

En 2022, deux audits, financier et technique, ont été réalisés concernant la compétence Gestion des déchets.

Ces travaux ont permis de faire ressortir les points forts et les points faibles de l'organisation actuelle du service. Des réflexions concernant les conclusions seront menées au cours de l'année 2023 afin d'améliorer le fonctionnement et les performances du service.

Toujours dans un objectif de gestion optimisée du service, la COR a instauré un nouveau tarif en déchèterie. Les professionnels payent désormais, pour tous types de déchets apportés sur les déchèteries, en fonction du volume du véhicule utilisé. Les objectifs sont de proposer une tarification plus proche du coût réel supporté par la collectivité et d'optimiser les déplacements en déchèterie.

Communication renforcée pour l'extension des consignes de tri

C'était le grand évènement de l'année 2022 : les consignes de tri se simplifient !

L'ensemble des collectivités adhérentes au SYTRAIVAL, dont la COR, ont vu leurs consignes de tri simplifiées au 1^{er} février 2022, avec un mot d'ordre général : TOUS les emballages dans le bac jaune.

Afin de communiquer auprès du plus grand nombre, un fort dispositif de communication a été mis en place. Le SYTRAIVAL a envoyé un courrier non adressé à l'ensemble des foyers de ses neuf collectivités adhérentes, sans oublier les animations sur les marchés ou bien encore la communication en porte-à-porte dans certains immeubles.

La COR a également travaillé avec les communes pour diffuser l'information. Des outils de communication ont été distribués aux élus de la commission Déchets (affiches, flyers). Des vidéos explicatives avaient également été adressées par courriel.

La COR a enfin transmis aux communes des articles et des visuels pour relayer l'information via leurs bulletins municipaux ou l'application Panneau Pocket.



Une communication auprès de tous les foyers

Afin d'être certaine de sensibiliser l'ensemble de ses habitants, la COR a inséré dans son magazine institutionnel un encart de quatre pages avec un mémo-tri détachable.

Ce numéro a été distribué, en juin 2022, dans toutes les boîtes aux lettres du territoire.

La mise à jour et la création de documents de communication :
un travail transversal au sein de la COR.

Les agents du service ont entamé la mise à jour des informations affichées sur les bacs de collecte : ce travail fastidieux sera poursuivi en 2023.

Une distribution de composteurs en augmentation

Depuis de nombreuses années, la COR vend à prix réduit des composteurs aux habitants, particuliers et professionnels de son territoire.

Les déchets organiques représentent encore un tiers des ordures ménagères. Levier majeur pour réduire nos déchets, leur tri à la source deviendra obligatoire au 31 décembre 2023. C'est notamment pour répondre à cette obligation que la COR a proposé une journée supplémentaire (trois, contre deux auparavant) de distribution de composteurs en 2022. Une initiative réussie, 31 % de composteurs supplémentaires ayant été distribués !

Pratique déjà répandue sur le territoire et suscitant un vif intérêt des usagers, le compostage va faire l'objet d'une réflexion de la part de la COR afin d'intensifier encore son impact.

Afin de proposer une solution de tri à la source des biodéchets pour les usagers ne pouvant pas utiliser de composteur, **des expérimentations seront mises en place en 2023 sur des zones urbaines.**

En chiffre

+ 31 %

DE COMPOSTEURS VENDUS
EN 2022



La Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) est un événement porté par l'ADEME, qui se déroule chaque année à l'automne. L'objectif est de promouvoir la réduction des déchets en mettant en place des actions ponctuelles.

En 2022, le service Gestion des déchets s'est associé à cet événement, conjointement avec les trois lieux de la Micro-Folie. Ainsi, trois manifestations ludiques ont eu lieu avec des expositions, des ateliers créatifs et de bricolage, des jeux, des échanges sur la réduction des déchets, le réemploi, la réutilisation.... Pour la première fois, une gratuiterie a été mise en place à cette occasion : un lieu où les habitants ont pu déposer des objets en bon état dont ils n'avaient plus l'usage, et en récupérer gratuitement.

5. Faire de la COR un territoire attractif, vecteur de cohésion sociale et territoriale

Grâce à son offre touristique tournée vers la nature, sa saison culturelle riche et diversifiée, ses tiers-lieux pourvoyeurs de services pour l'ensemble de la population et ses politiques tournées vers toutes les générations, la COR s'attache à créer du lien et de la solidarité entre ses communes, ses partenaires et plus largement tous les habitants.



Fonds de concours, marqueurs de la solidarité communautaire

Le dispositif des fonds de concours, maintenu dans un contexte budgétaire contraint, montre la détermination de la COR à maintenir un niveau d'engagement fort sur tout le territoire communautaire et à renforcer la solidarité entre l'ensemble des communes.

En 2022, 13 projets de 12 communes ont été aidés : la COR a attribué près de 1 207 220 € d'aides à ces projets de bâtiments publics dédiés au sport, aux loisirs, à la santé... pour un total d'autofinancement communal de 6 170 600 € HT.

Des dispositifs vecteurs de l'attractivité du territoire

L'année 2022 du programme **Petites villes de demain (PVD)** a été notamment consacrée à la rédaction de la convention cadre, validée par le Comité de pilotage du 6 septembre 2022. Cette convention définit la stratégie et les actions, basées sur le Projet de territoire de la COR, ainsi que la poursuite des différents projets engagés par la COR et les communes lauréates.

Dans ce cadre, la Commune d'Amplepuis a lancé une consultation pour une étude de faisabilité et de programmation architecturale, urbaine et paysagère pour la restructuration du site de l'EHPAD Les Glycines et de l'ancien hôpital (actuellement musée Thimonnier).

La Commune de Thizy-les-Bourgs a quant à elle lancé une consultation pour une étude de faisabilité et de programmation architecturale, urbaine et paysagère pour la requalification du site de l'ancienne piscine estivale, étude menée en concertation avec la population et notamment avec les jeunes.

Ces études sont cofinancées par la Banque des territoires et le Département du Rhône dans le cadre du programme PVD.

La Ville de Cours a continué les études de faisabilité pour la requalification de la rue Georges Clémenceau et de la place de la Bouverie.

Le projet de l'**Opération de restauration immobilière (ORI)**, porté par la COR sur la place du Commerce à Thizy-les-Bourgs, s'est poursuivi avec la réalisation d'une étude patrimoniale. Cette étude, cofinancée à hauteur de 80 % par le Massif central, a été menée conjointement avec l'Architecte des bâtiments de France (ABF) et l'Agence locale pour la transition énergétique (ALTE 69). Elle a permis de dresser un diagnostic patrimonial et structurel des immeubles et d'établir des scénarii de rénovation ainsi que leur chiffrage. Une AMO spécialisée en procédure coercitive a également été recrutée afin d'établir une feuille de route pour la poursuite du projet.

Mené dans le cadre du programme Action Coeur de ville, dont la COR et la Ville de Tarare sont lauréates, **le projet de Résorption de l'habitat insalubre (RHI) de l'ilot Cour royale s'est poursuivi en 2022** avec :

- la notification de la Commission nationale de lutte contre l'habitat indigne (CNLHI) pour l'attribution de la subvention pour l'accompagnement et le relogement ;
- l'acquisition de deux immeubles ;
- la notification de la CNLHI pour l'attribution de la subvention pour le déficit d'opération ;
- la sollicitation d'EPORA pour la poursuite des acquisitions.



La Bobine Tarare, entre inauguration et bilan

Mardi 5 juillet 2022, la COR a enfin inauguré son tiers-lieu La Bobine, un peu plus d'un an après son ouverture, alors que les circonstances ne l'avaient pas permis jusqu'alors, crise COVID-19 oblige.

Un délai inhabituel qui a toutefois permis aux élus, partenaires et utilisateurs du lieu d'avoir du recul sur plus d'une année de fonctionnement de La Bobine, et ainsi de saluer le succès certain de ce lieu d'échanges et de rencontres qui est aussi le symbole du dynamisme de l'Ouest rhodanien.

La Bobine Tarare participe au développement local du territoire en animant une communauté de personnes qui y travaillent et y résident.

La Bobine laisse place aux rencontres, aux collaborations et aux projets collectifs, grâce à la mutualisation de compétences, de créativité, favorisée par les espaces de convivialité.



LA BOBINE TARARE

ACCUEILLE

34 résidents permanents, dont **11** coworkeurs, **13** résidents entrepreneurs, ainsi que **12** étudiants.

ESPACE COWORKING

11 résidents

442 personnes.

ESPACES DE RÉUNION

4 128 personnes accueillies

524 réservations de salles de réunion.

30 911 €

de recette locatives

50 000 €

de subvention de l'Etat
Fabrique de territoire

53 animations ont eu lieu, composées par les partenaires, les services de la COR et la facilitatrice du lieu autour de l'entrepreneuriat, la médiation culturelle, la médiation numérique, la formation et le développement durable. Elles ont réuni **517** personnes.



La Bobine Lamure-sur-Azergues, lieu de proximité

L'espace de coworking reçoit une quinzaine de coworkers, abonnés et ponctuels. La salle de réunion accueille des permanences de structures d'accompagnement pour la création d'activité et la recherche d'emploi : Beaujolais Vert votre avenir, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Chambre d'agriculture, la Mission locale et La Passerelle.

Le PIMMS Médiation Bourgogne du Sud a implanté une Maison France Service au sein de la Bobine et accompagne les habitants dans leurs démarches du quotidien.

La Bobine Lamure-sur-Azergues est également relais local pour la location longue durée de vélos à assistance électrique.

45 animations ont eu lieu, réunissant **360** personnes parmi lesquels acteurs locaux, particuliers, associations ou entreprises.

La Bobine a enfin accueilli des animations dans le cadre de manifestations portées par la COR : la Semaine du développement durable, la Semaine d'information sur la santé mentale, des ateliers autour de la culture, etc.

Au Lac des Sapins, une saison touristique réussie malgré des aléas

Les visiteurs ont été nombreux au Lac des Sapins lors de la saison estivale 2022, malgré les difficultés causées par les fortes chaleurs. Ainsi la baignade aménagée a-t-elle dû être suspendue dès le 23 juillet et ce jusqu'à la fin de l'été, en raison de la présence de cyanobactéries. Ces organismes microscopiques se reproduisent particulièrement en période de fortes chaleurs et de faibles précipitations, les températures du début de l'été expliquant ainsi ce taux plus élevé qu'à l'habitude. Ces difficultés naturelles, rencontrées également par de nombreux autres plans d'eau en France, ont souligné toutefois la justesse des investissements réalisés pour la baignade biologique, qui a pu quant à elle accueillir du public toute la saison.

Les très fortes chaleurs enregistrées ont également contraints la collectivité à reporter, puis annuler, le spectacle pyrosymphonique habituellement organisée au Lac des Sapins, en raison d'un arrêté préfectoral lié à la sécheresse.

En chiffres

61 223

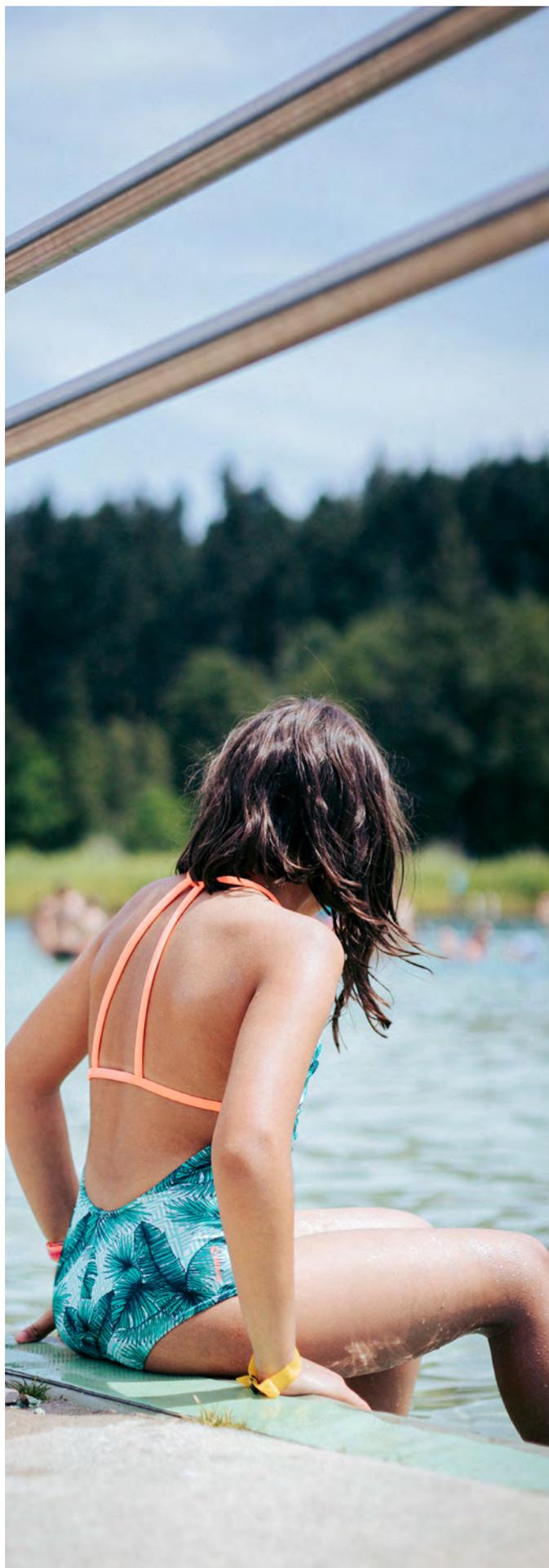
Le nombre de baigneurs enregistrés à la baignade biologique, lors des week-ends de juin et tous les jours entre juillet et août.

46 376

Le nombre d'entrées payantes (visiteurs ponctuels et abonnés) réalisées entre mai et septembre, lors de 85 jours de stationnement payant.

137 527

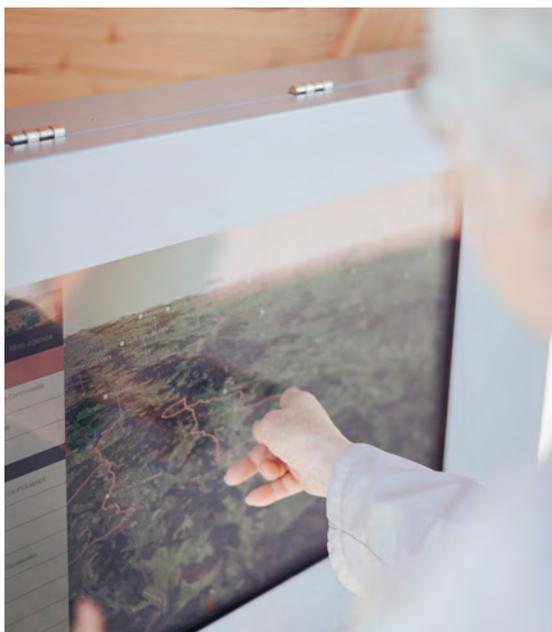
Le nombre de passages de visiteurs piétons enregistrés côté digue.



Des bornes interactives installées

Poursuivant sa démarche de Territoire pleine nature, la COR a déployé en 2022 deux bornes tactiles, à Lamure-sur-Azergues et Tarare.

Ces bornes permettent d'élargir la période d'ouverture quotidienne et hebdomadaire d'accès à l'information touristique, contribuent à un maillage équilibré du territoire et favorisent l'accès à une information à jour et de qualité.



En chiffres

113 593

Le nombre de visiteurs accueillis en 2022 au sein du centre nautique Aquaval, qu'ils soient usagers de l'espace Piscine, de l'espace Forme ou de l'espace Détente. Le public scolaire contribue à ce total à hauteur de 23 921 entrées. À noter que 2022 constituait la première année normale de fonctionnement de l'équipement nautique après deux années fortement perturbées par la crise sanitaire.



Deux évènements sportifs en étendards du territoire

Après deux annulations, en 2020 et 2021, le Triathlon du Lac des Sapins a fait son grand retour en 2022 pour une 24^{ème} édition.

Annulé en 2020 et organisé en 2021 dans des conditions particulières liées à la crise sanitaire, l'Ultra Trail du Beaujolais Vert faisait lui aussi son retour en conditions classiques en 2022.



973 inscrits ;

2 formats, distances M et L ;

200 bénévoles ;

8 communes traversées ;

10 ravitaillements, en lien avec des communes et associations locales.



1 235 inscrits (1 112 en 2021) ;

5 courses : 8 - 15 - 25 - 55 - 110 km ;

418 bénévoles ;

13 communes traversées ;

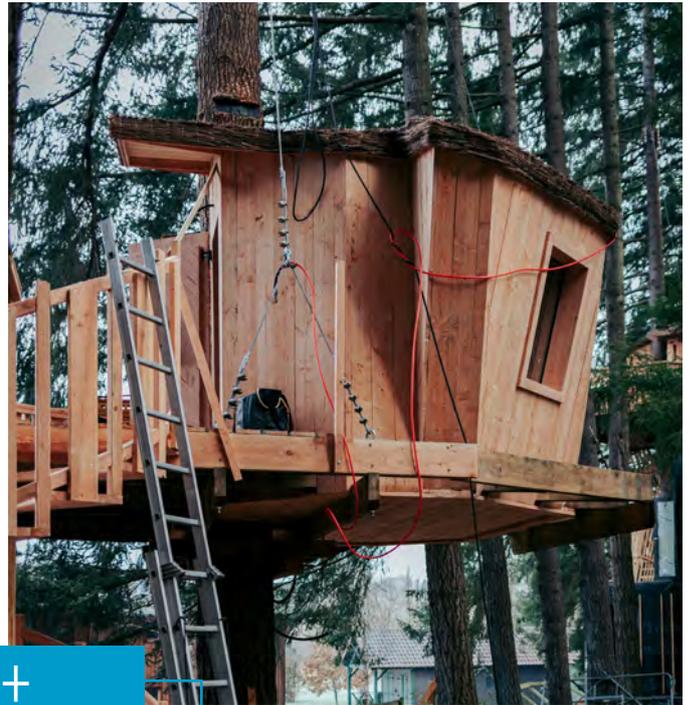
9 ravitaillements, en lien avec des communes et associations locales.

Les Cabanes dans les arbres réhabilitées

Ouvert au public en 2012, le site des Cabanes dans les arbres au Lac des Sapins est resté en activité jusqu'en 2017. Début 2021, il a été racheté par la COR, qui a souhaité mener un chantier de rénovation exemplaire, planifié courant 2022 pour débuter début 2023.

Le projet des Cabanes dans les arbres répond très largement à la dynamique de l'éco-territoire, le développement d'activités dans le respect de l'environnement et la mise en avant du tourisme durable sur ce site très fréquenté en saison par une clientèle régionale. En outre, il contribue à diversifier l'offre d'hébergement.

Le village de Cabanes perchées situé au cœur du Lac des Sapins, à proximité du camping, est constitué de dix cabanes écologiques (23 couchages au total) valorisant les ressources naturelles avec un niveau de confort minimum sans eau, équipés simplement de toilettes sèches.



En +

Toujours dans cette optique de diversifier l'offre d'hébergement, la COR a repris en régie, en 2022, la gestion du gîte de groupe La Pointe du Lac à Ronno, qui dispose de 24 couchages et d'une implantation géographique exceptionnelle au bord du Lac des Sapins.

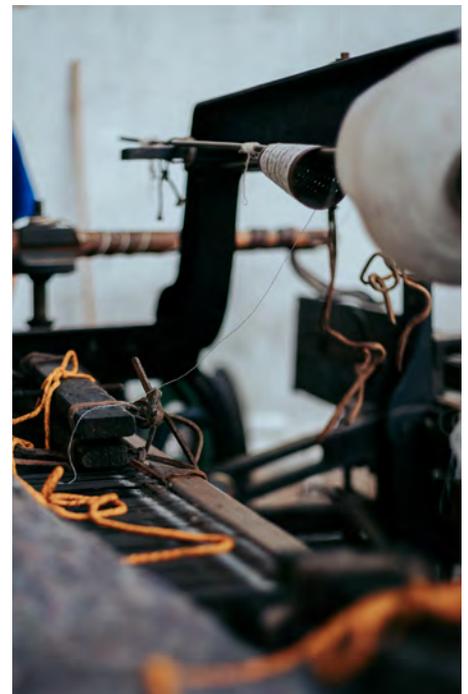
À l'Ecomusée du Haut-Beaujolais, des avancées notables et un chantier remarquable

Durant l'année 2022, la COR, accompagnée par une équipe de maîtrise d'œuvre, a travaillé sur la définition précise du futur Écomusée. Différents scénarios ont été étudiés pour déterminer les travaux à réaliser et le parcours muséographique à créer.

En parallèle, un chantier des collections a débuté afin de préparer les machines qui seront présentées dans le futur musée. Formés et accompagnés par une équipe de préventistes, les agents du service des Musées et une dizaine de bénévoles de l'association Patrimoines Haut-Beaujolais interviennent sur une quinzaine de machines textiles ayant l'appellation Musée de France.

Ce chantier mobilise les membres de Patrimoines Haut Beaujolais environ deux demi-journées par semaine depuis le mois de mai 2022.

Un chantier d'une telle ampleur, mené en partenariat par une collectivité et une association, est novateur et soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).



Retour d'une saison culturelle souriante !

Avec plus d'une trentaine de spectacles tout au long de l'année, la COR a proposé, comme à son habitude, une offre culturelle riche et plurielle à l'échelle de son territoire, avec plus de quinze communes concernées en 2022, et sans les difficultés liées à la crise sanitaire des années précédentes.

Si la programmation de la COR a continué d'enrichir celle de la Ville de Tarare au Théâtre, elle est également sortie des sentiers battus et a expérimenté différents types de lieux : un concert dans un restaurant, du théâtre dans un château avec le Théâtre de Villefranche, du cirque sous une halle des marchés, une salle des fêtes devenant ciné-concert, du théâtre de chemin dans un parc... La curiosité a été de mise ! Venir assister à un spectacle est l'occasion de rencontrer des artistes, de découvrir un univers singulier, d'aborder des sujets de société, de se laisser transporter par un texte, une partition ou des corps en mouvement : les habitants ont été nombreux, à chaque rendez-vous, à ressortir un petit peu changés, toujours le sourire aux lèvres !



Réinventons nos liens, la culture en commun

Grâce à la Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture, les artistes ont poursuivi leurs projets de territoire, à la rencontre des élèves, des jeunes et des moins jeunes pour créer ensemble et partager des moments artistiques. À Thizy-les-Bourgs, le parcours sonore géolocalisé *Traces* a vu le jour, suivi à l'automne de la préfiguration du parcours *De fil en aiguille* à Cours avec Laurence Moletta. Les Tarariens ont participé à la création de l'exposition *Appartement Témoin* avec les Soeries Tunalma, les habitants et élèves du nord du territoire ont pu raconter la forêt avec *Filigrane* ou encore des adolescents et personnes en situation de handicap explorer le rapport à l'autre en cirque avec la compagnie Virevolt. La Biennale d'art contemporain de Lyon a exposé l'installation *Le Chuchotement du chêne*, fruit d'une résidence de l'artiste tuniso-ukrainienne Nadia Kaabi Linke sur notre territoire.

Environ 1 200 habitants ont participé à ces différents projets.



Des Racines et des hommes au musée Thimonier

En 2022, 2 193 visiteurs ont arpenté les allées du musée.

L'exposition *Des racines et des hommes* a rencontré un beau succès auprès du public individuel et des groupes (scolaires, associations, etc.).

Issue de l'exposition itinérante *Vert Horizon*, l'exposition temporaire présente une version scénographiée, accessible à tous les publics. Elle propose une immersion dans la forêt des Monts du Beaujolais, à la rencontre de ceux qui se l'approprient, l'entretiennent, la fréquentent et même l'habitent.

Elle rappelle les origines de la forêt, qui a redessiné la physionomie de la montagne beaujolaise.

Un concert et des visites commentées organisées pendant les Journées européennes du patrimoine ont également attiré 288 personnes.

Une École de musique et de danse intercommunale (EMDI) ouverte à tous

En 2022, l'EMDI comptait 450 élèves répartis sur six sites d'enseignement. **Les actions de l'école ont touché plus de 1 500 usagers** grâce à des activités telles que des auditions, des présentations scolaires et des scènes ouvertes. L'école vise à élargir son public en organisant des événements culturels, comme une chorégraphie en partenariat avec les centres sociaux d'Amplepuis et de Thizy-les-Bourgs lors de La Nuit des musées. La formation des musiciens amateurs pour les harmonies locales est également un axe important du projet d'établissement.

Le festival Fragments, organisé en mai 2022 dans le cadre de la saison culturelle de la COR, a été l'occasion pour l'EMDI de présenter un spectacle mettant en valeur les instruments cuivres, en collaboration avec l'Union musicale d'Amplepuis, la compagnie Couleurs cuivre et les élèves de l'école de musique, attirant ainsi plus de 250 spectateurs.

Des aménagements à la Micro-Folie

En 2022, la Micro-Folie a accueilli 2 725 visiteurs pour des visites de groupes et des animations principalement.

Des ateliers et des animations ont été réalisés à différentes occasions comme pour les Journées européennes du patrimoine et la Semaine européenne de la réduction des déchets ou le Micro-Festival organisé en décembre.

Le fonctionnement a été adapté à partir de septembre 2022 pour tenir compte de la demande des visiteurs, à savoir une diminution des créneaux d'accueil des visites libres (dispositif qui n'a pas trouvé son public) pour proposer davantage de plages pour recevoir des groupes et développer les séances de réalité virtuelle.





Campus connecté : 12 étudiants pour une deuxième promotion

En septembre 2022, le Campus connecté a accueilli sa deuxième promotion au sein de ce dispositif innovant, qui permet aux étudiants de s'inscrire à une formation à distance et d'être accueillis à La Bobine Tarare pour bénéficier de l'accompagnement d'une tutrice pédagogique et d'un environnement propice aux études supérieures. Il s'adresse aux étudiants en formation initiale, ainsi qu'aux salariés ou demandeurs d'emploi en formation continue.

12 inscriptions ont été enregistrées en 2022/2023. Des formations variées ont été suivies : BTS agricole et gestion de la nature, diététique, préparation au concours d'avocats, études d'infirmières,...

En chiffre

23

Le nombre de jeunes qui ont bénéficié du dispositif Coup de pouce étudiant en 2022, et se sont donc investis auprès d'associations telles que Emmaüs, Atout commerce, Solidarité Femmes Beaujolais, ... En contrepartie d'une mission bénévole dans une association, de 36 h minimum, un étudiant peut bénéficier d'une aide de 500 €.

Ce dispositif, mis en place dans le cadre du Contrat de ville, est désormais étendu à l'ensemble du territoire.

Politique de la ville : aux côtés des acteurs de terrain

À travers la Politique de la ville, la COR s'engage à construire un territoire solidaire pour réduire les inégalités en intervenant prioritairement en direction du quartier prioritaire de la Politique de la ville à Tarare, mais aussi auprès des acteurs sociaux de son territoire. Le Contrat de ville cible trois domaines : le développement économique et l'emploi, la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie et le renouvellement urbain.

La COR a attribué 185 000 € de subventions aux différents acteurs de terrain.

Les principales actions soutenues ou menées auprès du public en 2022 :

- soutien au programme de réussite éducative de la Ville de Tarare : accompagnement de 75 enfants ;
- auto-école sociale : 68 personnes accompagnées ;
- compagnie les Mères Tape-dur pour *L'Été au jardin*, scène ouverte artistique pour les 14-20 ans.

Les actions mutualisées intercommunales des centres sociaux de Cours, Amplepuis et Thizy-les-Bourgs - séjours artistiques, culturels et sportifs pour les jeunes - participent également de cette dynamique.



Première participation à la Semaine d'information sur la santé mentale

Dans le cadre de son Conseil local de santé mentale (CLSM), la COR a organisé un évènement phare sur cette thématique dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale (SISM), manifestation nationale qui s'est déroulée du 10 au 22 octobre 2022.

Les partenaires du CLSM, pilotés par la COR, la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle et l'Hôpital de Saint-Cyr au Mont d'Or, se sont donc mobilisés pour sensibiliser le public aux questions de santé mentale, lutter contre la stigmatisation et faire connaître les dispositifs locaux. Des temps de sensibilisation et des ateliers pour prendre soin de sa santé mentale ont été organisés : débats, ciné-débats, théâtre forum, ateliers bien-être chez soi, sophrologie...

Parallèlement, le CLSM vit tout au long de l'année : des groupes de travail sur le logement, l'insertion et les jeunes ont été réactivés, pour renforcer l'interconnaissance et le partenariat sur la thématique du décrochage scolaire chez les jeunes et l'accès au logement des personnes souffrant de troubles psychiques.

SEMAMINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
L'ouest rhodanien se mobilise !
Du 20 au 26 septembre, profitez des nombreuses animations proposées par la COR dans vos communes !

À VOS CÔTÉS SUR LES MARCHÉS
La COR et l'Agence locale de la transition énergétique du Rhône sont présents sur les marchés, pour vous informer sur la performance énergétique de votre logement et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, mais aussi les bons gestes de tri et les dispositifs mobilité à votre disposition !
À Tarare, simulateur d'éco-conduite (si la météo le permet).

- mardi 20 sept. matin à Amplepuis
- jeudi 22 sept. matin à Tarare
- vendredi 23 sept. après-midi à Vindry-sur-Turdine (Portcharra)
- samedi 24 sept. matin à Lamure-sur-Azergues
- lundi 26 sept. matin à Cours

FRESCO DU CLIMAT ET INVENTER NOS VIES BAS CARBONE
L'association La fresque du climat vous propose un atelier pour mieux comprendre le réchauffement climatique autour d'une fresque. L'ALTE 69 prend ensuite le relais avec : inventons nos vies bas carbone : un atelier interactif pour mieux comprendre le climat et l'impact carbone et réfléchir à des solutions.

- mardi 20 sept. de 18 à 20 h à La Bobine Tarare
- vendredi 23 sept. de 10 à 12 h à Thizy-les-Bourgs

Sur inscription à evenements@cor.fr

CAFÉ ET ATELIERS NUMÉRIQUES
Venez échanger sur la sobriété numérique et apprendre par exemple comment prolonger la durée de vie de vos appareils lors du café numérique ! Des ateliers sont également proposés pour comprendre les impacts du numérique.

- mardi 20 sept. : atelier : 9 h 30 - 11 h 30
- atelier : 14 h - 16 h
- café num. : 18h - 20h
- mercredi 21 sept. : café numérique 18-20h

Lieu : La Bobine Tarare
Sur inscription à evenements@cor.fr pour les ateliers numériques.

UNE EXPOSITION SUR LA FORÊT ET SES SECRETS
Le musée Barthélemy Thomassinier accueille une exposition temporaire : Des secrets et des bonheurs. Elle propose une immersion dans la forêt des monts du Beaujolais, à la rencontre de ceux qui l'entretiennent, la fréquentent et même l'habitent.

- du mardi au samedi de 14 à 18 heures

Accès gratuit
mercredi 21 septembre.



En chiffres

43

Le nombre de personnes reçues lors des bilans de santé, pour bénéficier d'un bilan complet et gratuit par une infirmière et un médecin mis à disposition par la CPAM.

657

Le nombre de participants recensés lors des 37 ateliers numériques organisés dans 19 communes de la COR. 30 ateliers ont également eu lieu au centre social Thomassin à Tarare. Une offre de libre-accès y est aussi proposée, permettant aux usagers du centre de poser toutes les questions nécessaires pour réaliser leurs démarches administratives ou simplement pour apprendre à utiliser un ordinateur.

59

Le nombre de jeunes élus, membres des conseils des enfants et conseils municipaux des jeunes de 11 communes de la COR, qui se sont réunis le 19 avril 2022 au Lac des Sapins pour rencontrer les élus. Ces jeunes citoyens ont pu échanger sur le tri des déchets, visiter la baignade biologique et être sensibilisés aux gestes de premiers secours.

6. Développer des mobilités alternatives au service de tous

Par ses initiatives propres et la mise en place ou l'évolution de dispositifs de mobilité douce, par les actions de pédagogie proposées ou le soutien entier à des initiatives partenariales, la COR est mobilisée sur les questions de mobilité, tout en prenant en compte les spécificités sociales et topographiques de son territoire.



Vers la mise en place d'un Schéma directeur cyclable

La COR est en cours d'élaboration de son Schéma directeur cyclable pour définir les liaisons et aménagements à réaliser pour encourager une pratique la plus étendue possible du cycle sur le territoire, notamment rural. Il aborde plusieurs aspects (aménagement, stationnement, services...) afin de penser une politique globale en faveur des développements des modes doux.

Un outil de concertation a été utilisé afin qu'un maximum de personnes puisse s'exprimer sur les aménagements et services existants. Une enquête en ligne a été réalisée entre le 6 mars et le 11 avril 2022. L'enquête a été diffusée via divers canaux de communication. Au total, 677 personnes ont répondu à l'enquête.

Les principaux freins identifiés à l'usage du vélo sont sécuritaires. Des liaisons sécurisées permettraient de développer son usage.

Une démarche collective pour l'amélioration de la ligne TER Paray-le-Monial/Lyon

La COR et la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées ont souhaité s'engager collectivement aux côtés des Communautés de communes du Grand Charolais et de Brionnais Sud Bourgogne (Saône-et-Loire) en faveur de l'amélioration et du développement de la ligne TER Paray-le-Monial/Lyon.

Relevant de deux régions voisines, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté et regroupant près de 165 000 habitants (hors Grand Lyon), ces quatre EPCI sont traversés par la ligne TER historique de Paray-le-Monial/Lyon, par la vallée de l'Azergues. **L'activité de cette ligne, autour de laquelle se sont développés de véritables bassins de vie, est stratégique pour le développement de ces territoires (51 000 emplois).** Une convention de partenariat a été signée par les Présidents des EPCI le mercredi 21 septembre 2022.



Aujourd'hui, la ligne n'est empruntée que pour quatre allers-retours quotidiens. L'insuffisance de l'offre ferroviaire et une qualité de service peu satisfaisante (une des lignes présentant le plus fort taux d'irrégularité de la région Auvergne-Rhône-Alpes) ont conduit les intercommunalités à engager une étude permettant de disposer d'une vision précise de l'utilisation actuelle de la ligne, mais aussi de son potentiel d'utilisation. Dans le cadre de cette étude, **une enquête a été lancée sur une période de 38 jours auprès des usagers de la ligne ainsi qu'auprès des habitants et entreprises des territoires desservis afin de recueillir les attentes et les besoins de 2 400 personnes et entreprises.**

L'étude a notamment montré que si l'infrastructure était davantage exploitée, le potentiel de fréquentation de la ligne est important. L'amélioration de l'offre de déplacement (+ 135 % en moyenne) permettrait une augmentation de la fréquence de la ligne de l'ordre de 170 %.

Corus, un service solidaire très demandé

Le service Corus, transport à la demande solidaire, répond toujours à une demande importante. Ce service sur inscription est à disposition des habitants de la COR en situation d'isolement, éloignés des transports, non véhiculés et/ou possédant un handicap physique. Il permet aux demandeurs de bénéficier de trajets dans une navette, pour faire des achats, assister à des rendez-vous médicaux ou professionnels... Un abonnement travail est également proposé. En 2022, on compte 180 usagers générant une demande de **4 521 trajets**.

En bref

L'**autopartage entre particuliers**, proposé depuis 2017 via un accompagnement de la COR, comptabilise sur l'année 2022 sept groupes actifs sur le territoire. Dans le cadre de ce dispositif, **16 623 km** ont été réalisés sur l'année.

Depuis 2021, une **Zoé en autopartage** est disponible à la gare de Tarare, 24h/24 et 7j/7. Le service a permis de réaliser **2 765 km** soit une durée totale d'utilisation de 390 heures.

L'expérimentation du dispositif de covoiturage dynamique Covoit'ICI étant terminée, il a été décidé de ne pas prolonger l'expérience car les bornes ont présenté des problèmes de dysfonctionnement rendant le dispositif peu fiable. Ainsi, il est envisagé en 2023 de réutiliser les bornes Covoit'ICI pour un dispositif déjà connu à la COR et plus fonctionnel : Covoit'Go. Ce dispositif est conçu pour simplifier au maximum la pratique du covoiturage spontané. Il permet des déplacements diffus sur le territoire de la COR.

Depuis 2019, deux **stations de location de vélos à assistance électrique ByCOR** ont été installées aux gares de Tarare et d'Amplepuis. Cette offre permet notamment aux usagers de la gare de se rendre au travail en alliant train et vélo, mais aussi à tous les habitants de Tarare ou d'Amplepuis de profiter du vélo comme un vrai mode de déplacement à part entière. La fréquentation de ces stations représente en 2022 un volume de **850 emprunts et un total de 183 nouveaux inscrits**.



Des investissements continus pour la voirie

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT VOIRIE CHAUSSÉES

1 299 085 € HT

63 CHANTIERS
SUR 31 COMMUNES,
22,24 KM TRAITÉS.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR OUVRAGES

42 753 € HT

**6 OUVRAGES
TRAITÉS**
(3 PONTS,
3 SOUTÈNEMENTS).

TRAVAUX D'ENTRETIEN DIVERS

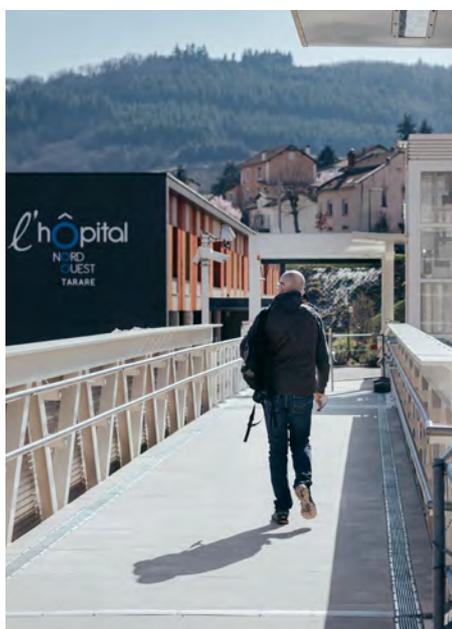
105 455 € HT

25 CHANTIERS
SUR 16 COMMUNES

TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF SUR CHAUSSÉES (PATA)

102 414 € HT

SUR 31 COMMUNES



La passerelle de la gare mise en service à Tarare

La création de la passerelle de la gare assure une liaison douce, fonctionnelle et accessible aux Personnes à mobilité réduite (PMR) entre le nouvel hôpital et le parvis de la gare.

Cette liaison permet aussi d'éviter les traversées sauvages des voies ferrées, et participe à relier le centre-ville de Tarare aux quartiers de la Plaine et de la Venne.

Cet équipement imposant a été financé par convention entre la SNCF, la COR et la Ville de Tarare pour un budget global de 4 551 000 € HT.

La COR a participé à hauteur de 795 000 € HT, dont 50 % de subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Projet urbain région (PUR).

La passerelle est en service depuis le printemps 2022 : une convention entre la SNCF, la COR et la Ville de Tarare a réparti les coûts d'entretien, de maintenance et d'exploitation.



Ovest Rhodanien
Communauté d'agglomération

3 rue de la Venne 69170 Tarare

04 74 05 06 60

contact@c-or.fr

www.ouestrhodanien.fr